



Abidjan, le 12 JAN 2015

N° 0114 /MINAGRI/CAB/CT7

A

**Monsieur le Directeur Général
de Electronic Management**

ABIDJAN

Objet : projet « un certificat foncier pour une parcelle d'hévéa ».

Monsieur le Directeur Général,

Suite au courrier que je vous ai adressé le 9 octobre 2014, le projet « un certificat foncier pour une parcelle d'hévéa », a été placé sous l'égide de mon Département Ministériel.

Après avoir personnellement participé au lancement officiel du projet le 19 novembre 2014 à Bonoua, je voudrais vous réaffirmer que ce projet rentre dans la droite ligne du Programme de Sécurisation Foncière.

Par conséquent, je puis vous assurer que la formation des acteurs de la mise en œuvre de l'opération, ainsi que les différentes activités de terrain seront entièrement réalisées sous le contrôle de la Direction du Foncier Rural, conformément aux procédures définies par la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au Domaine Foncier Rural et ses textes d'application.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.



(Signature)
Mamadou SANGAFOWA COULIBALY